



ForumPhyto

Pour une protection
durable et
responsable
www.forumphyto.fr

COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE DE PRESSE A L'OCCASION DE LA REMISE DU RAPPORT « PESTICIDES & SANTE » A L'OPECST (28 avril 2010)

(en gras les points à souligner selon ForumPhyto)

1) Jean-Claude ETIENNE, Sénateur de la Marne, premier vice-président de l'OPECST

Les parlementaires ont souhaité avant tout apprécier, par ce rapport, les effets des pesticides sur la santé et l'environnement. Il s'agit là d'un sujet de société mais qui ne date pas d'hier. Selon Jean-Claude ETIENNE, cela fait déjà bien longtemps que pour augmenter les rendements agricoles et répondre ainsi à une demande nutritionnelle, nous utilisons des produits phytopharmaceutiques.

Jean-Claude ETIENNE a ensuite souhaité aborder le sujet des craintes pour l'environnement (pollution de l'air, de l'eau et des sols) et la santé. Il a ici fait référence à la modification de la faune et de la flore et à la problématique reproductrice (fertilité).

Il a ensuite cité une étude de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) qui indique que 64 % des Français considèrent le risque lié aux pesticides comme élevé et seulement 14 % d'entre eux ont confiance dans les autorités publiques pour les en protéger. Selon Jean-Claude ETIENNE, **il convient ici de faire la balance bénéfique/risque.**

Parmi l'ensemble des témoignages recueillis, il y a eu tant une défense maximalisée de la protection environnementale qu'une défense des produits phytopharmaceutiques au vu de leur utilité. Le rationnel s'est souvent mélangé à l'émotionnel.

Cas du lien pesticides et santé : auditions de spécialistes de médecine, d'endocrinologues, de cancérologues, de toxicologues et d'épidémiologistes.

Jean-Claude ETIENNE a indiqué qu'il y avait des certitudes sur les intoxications aiguës, qui sont souvent liés à des accidents majeurs d'utilisation. Concernant les intoxications chroniques, c'est plus difficile à évaluer (cas du syndrome de la main verte des particuliers qui ne se protègent pas).

Lien pesticides et cancer / pathologies neurologiques (Alzheimer et Parkinson) : **Jean-Claude ETIENNE a soulevé le problème de l'effet de l'accumulation mais il a attiré l'attention de l'auditoire sur le fait que déjà beaucoup de molécules dangereuses avaient été retirées.**

Par ailleurs, « la recherche n'a pas encore dégagé d'alternatives avérées donc si on retire encore des molécules, comment va-t-on pouvoir protéger correctement nos cultures ? ».

D'autre part, la même dose d'une même molécule chez un individu pendant une durée identique n'a pas forcément les mêmes conséquences chez un autre individu. C'est différent en fonction des groupes génomiques humains. Il a cité l'exemple du Bisphénol A avec les biberons retirés alors que l'AFSSA avait sorti une étude rassurante en toxicologie classique. C'est pourquoi, il est important de prendre en compte les modes réactionnels du génome. Il a ensuite indiqué qu'une étude sur le bisphénol allait sortir dans 2 mois. Il faudrait que cette même démarche soit entreprise pour les produits phytopharmaceutiques.

En matière d'épidémiologie, il reste donc du chemin à faire.

Pour les professionnels du monde agricole, trois domaines de pathologie sont à considérer : l'endocrinologie, la neurologie et la cancérologie.

Les résultats, que ce soit en France ou aux Etats-Unis, sont identiques sur le sujet : « Il y a moins de cancers constatés que dans les autres groupes sociaux ». Par contre, dans le cas de cancers constatés, certains sont plus fréquents que d'autres (cas du cancer de la prostate, du lymphome). Il a ensuite cité la plus grande étude épidémiologique jamais réalisée (182 000 participants) sur le sujet sous l'égide de la MSA, de l'université de Caen (Pierre LEBAILLY) et de l'université de Bordeaux, appelée « AGRICAN », qui n'est pas encore totalement terminée.

Par ailleurs, il a noté qu'il n'y avait **pas de relation entre l'importance de la surface traitée et la dose reçue par l'applicateur**. ETIENNE a également souligné l'importance des EPI (équipements de protection individuelle).

Il a fait référence aux registres départementaux sur le cancer, comme quoi il faudrait que la CNIL lève le secret du croisement de certaines données (numéro de sécurité sociale, type de pathologie...) pour perfectionner le résultat des études.

ETIENNE a ensuite indiqué « qu'il n'innocentait pas les phytos pour autant, mais qu'il fallait bien dire qu'il y avait moins de cancers chez les agriculteurs ».

Concernant les deux maladies neurologiques :

- Pour Parkinson : Il faut rester prudent sur l'interprétation des résultats mais une étude en Californie indique que la fréquence de la maladie est deux fois plus élevée dans les comtés californiens où sont utilisés les pesticides. Et l'INSERM a démontré une association entre les pesticides et Parkinson. Pour les agriculteurs, le risque serait deux fois plus élevés de développer la maladie. Ces deux études pèsent lourd dans le questionnement. Il y a par ailleurs le problème de la « judiciarisation de la société » (deux jugements : celui de Bourges d'octobre 2006 et celui de Poitiers d'octobre 2009 qui ont reconnu Parkinson comme maladie professionnelle). Il est certain que l'agriculture raisonnée ne suffit plus à écarter les risques des PPP sur la santé. En même temps, l'agriculture biologique ne règle pas non plus le problème (cas des mycotoxines).

- Pour l'Alzheimer : Il n'y a rien scientifiquement qui prouve un lien entre les deux.

Que faut-il penser des biotechnologies ? Selon JC ETIENNE, « Les OGM ne peuvent être considérés comme une solution alternative, il s'agit bien d'une solution complémentaire ».

2) Claude GATIGNOL, Député de la Manche, vice-président de l'OPECST

Selon Claude GATIGNOL, le pesticide est un mauvais terme qui nous vient de la langue anglo-saxonne. Nous devrions dire produit phytopharmaceutique, c'est-à-dire médicaments pour les plantes.

Ces produits concernent trois domaines :

- les très grandes cultures (céréales oléagineuses)
- la viticulture
- les fruits et légumes

Et il existe trois catégories de produits : les fongicides, les insecticides et les herbicides. GATIGNOL a ajouté la catégorie des « biocides » (protection des bois, des charpentes...).

Il s'agit d'un sujet de société parce que c'est une attente du consommateur. « Il faut en même temps que le produit soit de qualité et attractif mais à un prix qui ne soit pas dissuasif ».

« Il y a une nécessité de produire et la protection des cultures est donc nécessaire ».

« Il est vrai qu'en tonnage, la France reste dans les premiers utilisateurs de ces produits mais en même temps il faut ramener le tout à la surface agricole utile (SAU), soit 30 millions d'hectares en France métropolitaine ».

Pour les utilisateurs réguliers de ces produits (agriculteurs et techniciens de la voierie), il peut exister certains dangers (cas de l'intoxication aigue).

Présence des phytos :

- dans les sols
- dans l'air (intérieur des habitations notamment)
- dans les denrées alimentaires. Là encore, il y a une réglementation particulièrement sévère où il faut clairement distinguer les LMR, les DJA et les doses sans effet observé.

Dernièrement seul 7,6% des produits ont dépassés la LMR. **« Mais une LMR dépassé ne veut pas dire danger, mais une mauvaise pratique d'utilisation des produits phytopharmaceutiques ».**

Il a ensuite abordé le cas des abeilles, avec une baisse de 50 % de la production de miel. Il est vrai que la mortalité des abeilles peut résulter de l'utilisation de certains insecticides, mais cela signifie que les règles d'usage n'ont pas été respectées. Il y a déjà trois rapports qui relativisent la mise en cause directe des pesticides. Une grande partie des abeilles est victime de dénutrition, de maladies infectieuses et virales... et les apiculteurs n'ont pas les moyens de les soigner (pas de traitement suffisamment efficace). « Nous pouvons par contre affirmer que le contact avec certains pesticides déclenchent un affaiblissement de l'état de bonne santé des ruchers ».

Claude GATIGNOL a ensuite parler d'ADIVALOR. Il a salué le travail de cet éco-organisme en citant les chiffres de 2008 (5000 tonnes d'emballages récupérés).

3) Les recommandations :

Claude GATIGNOL a souligné 4 domaines d'intervention mais en rajouterait un cinquième.

1) La veille sanitaire : GATIGNOL a parlé des problèmes des multi-expositions. Il faut revoir l'organisation sanitaire sans tomber dans le principe de précaution.

2) La réglementation : Elle est déjà très rigoureuse sur le sujet. **Il faut aller vers une simplification et une clarification pour une meilleure lisibilité**, notamment concernant les conditions d'autorisation.

3) La formation et l'information : pour une optimisation de l'usage des intrants (phyto et engrais) en France. Prise en compte de la valeur économique et écologique. Pour une démarche de qualité. Il faut une professionnalisation. Le secteur de l'apiculture est lui aussi concerné avec la création d'un guide des bonnes pratiques apicoles et un institut apicole qui devienne une réalité.

4) Recherche : Il faut développer les techniques du futur : agronomiques, apparition de nouvelles molécules (en réponse aux parasites qui développent des résistances à certains produits) et des **molécules qui auraient le moins d'impact possible sur la santé**. Mais pour créer une molécule, il faut en moyenne 200 millions d'€ et 10 ans de recherche.

5) La communication : Il y a une certaine façon de parler de l'usage des produits phytopharmaceutiques et de la perception du risque. **Il a souhaité une approche différente du sujet afin que le risque perçu soit clairement distingué du risque lui-même. Il faut apprendre à en parler, développer un discours et une méthode propre et enfin rendre le dispositif transparent pour une démocratie apaisée.**

En répondant aux quelques questions posées, C GATIGNOL s'est félicité que certaines des recommandations soient d'ores et déjà incluses dans le Grenelle (article 36 pour l'agrément et 40 pour la publicité des produits phytopharmaceutiques amateurs).

Enfin, JC ETIENNE pense que l'objectif de 30% de réduction des pesticides est envisageable et que l'engagement du Grenelle de 50% dans un délai de 10 ans impliquerait un mode de production intégré, qui induirait une baisse des rendements.

Il a également relevé le problème des distorsions de concurrence.